

SORTIE DU FILM DE NICOLAS VANIER « *DONNE-MOI DES AILES* » : VOULOIR SENSIBILISER LE PUBLIC N'AUTORISE PAS LA DESTRUCTION DE LA BIODIVERSITÉ

Aujourd'hui sort le dernier film de Nicolas Vanier « Donne-moi des Ailes ». L'occasion pour France Nature Environnement Languedoc-Roussillon de rappeler les importants dégâts engendrés par le tournage sur la seule colonie de Flamants roses de France.

11 % DES NIDS DE FLAMANTS ROSES ABANDONNÉS



Le tournage du film a eu lieu sur les parcelles du conservatoire du littoral, dans une zone humide proche du Grau-du-Roi (Gard). À proximité se trouvent les salins d'Aigues-Mortes, seul site de France où nichent actuellement les Flamants roses, espèce menacée, emblématique de la Camargue. La période de la couvaison des œufs étant la plus sensible pour cette espèce qui niche en vastes colonies, un tel tournage exigeait les plus grandes précautions pour éviter d'effrayer ces oiseaux et menacer la réussite de leur reproduction. L'équipe de Nicolas Vanier était informée des risques.

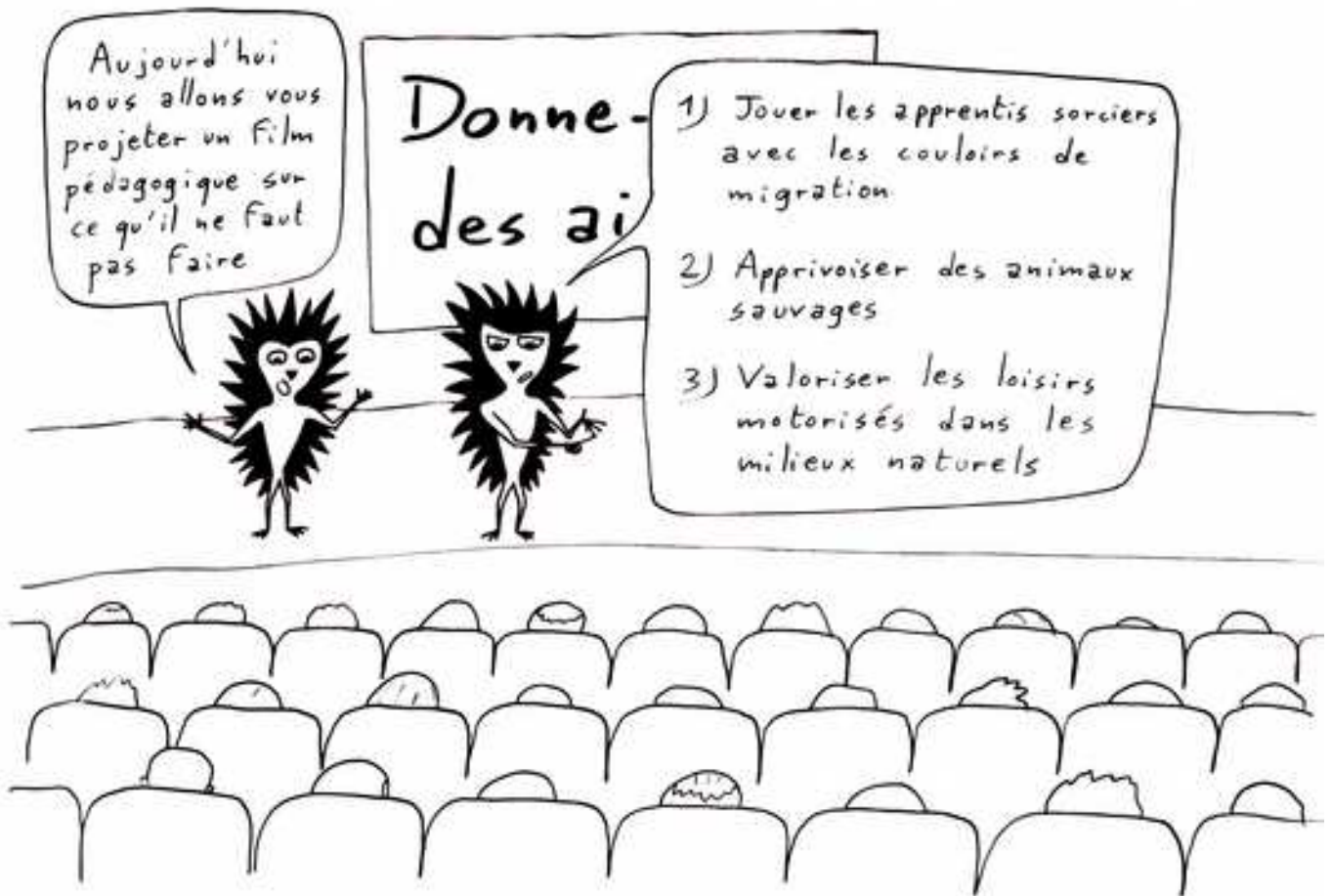
Pourtant, le soir du 7 juin 2018, un membre de l'équipe de tournage a survolé en rase-motte et à plusieurs reprises la colonie de Flamants roses, afin de les pousser à s'envoler pour réaliser des images. Paniqués, 500 couples, sur les 4500 que comprenait la colonie, ont abandonné définitivement leur œuf, dont une bonne partie ont été détruits dans le mouvement de panique¹.

UNE ENQUÊTE TOUJOURS EN COURS

FNE Languedoc-Roussillon a porté plainte pour perturbation intentionnelle d'espèce protégée et destruction d'œufs d'espèce protégée. A ce jour l'enquête préliminaire est toujours en cours. *In fine*, celle-ci devra établir la chaîne de décision et les responsabilités éventuelles de chacun : celles de la société "radar film" et son représentant légal M. WARTER chargé de la production du film et/ ou de M. BARRAULT prestataire de « radar film » pour la réalisation des images en ULM et/ou de M. VANIER réalisateur du film.

1 Voir notre Communiqué du 29 juin 2018 : <https://fne-languedoc-roussillon.fr/2018/06/29/le-tournage-dun-film-seme-la-panique-gros-degats-sur-la-colonie-de-flamants-roses/>

Pour Simon Popy, président de FNE LR : « Cet incident nous met en garde sur les risques générés par l'essor des loisirs motorisés dans les espaces naturels. De l'ULM, en passant par le petit avion, le paramoteur, et dernièrement, les drones : ces appareils permettent à n'importe qui de se prendre pour un reporter animalier, sans nécessairement avoir les connaissances pour ne pas provoquer de catastrophes. Ce film est un mauvais exemple à plusieurs égards : parce qu'il glorifie ce type de hobby et parce que le tournage du film lui-même n'a pas été exemplaire. Il peut également donner l'illusion que les oiseaux sauvages peuvent s'accommoder de la présence de ce type d'engins, alors qu'il s'agit d'oies dressées à cette fin. Notre rôle est de rappeler au public que les espèces sauvages ne sont pas des jouets et que les oiseaux qui nichent ont besoin de tranquillité. »



Si vous avez 10€ ou 15€ à dépenser pour la protection de la nature, n'oubliez pas que vous pouvez aussi soutenir les nombreux bénévoles et les deux salariés de votre fédération régionale des associations de protection de la nature, qui en ont bien besoin :

<https://fne-languedoc-roussillon.fr/faire-un-don/>

Contacts presse :

Simon POPY – président de FNE LR - 06 12 96 73 63

Olivier GOURBINOT – coordinateur fédéral de FNE LR - 06 89 56 04 84